orientation
.ch

Poseuse de pierres AFP
Poseur de pierres AFP

Planification, bâtiment, génie civil | Architecture

En tant que poseuse ou poseur de pierres, tu construis et répares des routes, parcs et jardins, ainsi que des murs en pierres naturelles. Tu collabores aux terrassements, à la pose de conduites, de puits et de bordures de routes et tu exécutes des petits travaux de bétonnage.

Tâches

Mise en place du chantier

- Lire les plans et les dessins fournis par l'architecte
- Préparer le matériel et les outils nécessaires, comme les pavés, le gravier, les marteaux et truelles
- Contrôler les livraisons de pierres et de pavés selon les bulletins de commande
- Transporter les machines et les appareils sur le chantier
- Suivre les instructions du chef d'équipe pour installer les machines et les appareils, collaborer avec des paveurs, des constructeurs de routes et des paysagistes
- Délimiter l'accès au chantier, poser les barrières de sécurité et les panneaux de signalisation temporaire

---

Pavage et construction

- Préparer l'espace à paver, par exemple en enlevant les anciens revêtements, en creusant ou rehaussant le terrain
- Évacuer les eaux souterraines ou de surface pour que les fondations restent sèches
- Consolider et compacter les fondations avec de la chaille (pierre cassée en morceaux pour couvrir les routes)
- Poser des bordures, ajouter si nécessaire du béton ou du ciment
- Placer les pavés ou les dalles au marteau dans le sol composé de sable ou de gravier, pour réaliser des formes et des dessins selon les plans
- Ajuster les pavés, les façonner avant la pose, effectuer les joints de finition entre chaque pavé

Fin des travaux

- Entretenir les appareils, les machines et les outils, effectuer de petites réparations
- Éliminer et évacuer les matériaux de déconstruction et les déchets selon les normes environnementales en vigueur

- Rédiger des rapports de travail journaliers

Environnement de travail

En tant que poseuse ou poseur de pierres, tu travailles en extérieur, par tous les temps, parfois dans des positions inconfortables. Tu portes un équipement personnel de protection, comprenant notamment un gilet de couleur voyante, des gants et des chaussures renforcées. Selon la saison, tes horaires peuvent être irréguliers. En règle générale, il y a plus de travail en été qu'en hiver. Tu travailles parfois de nuit, pour ne pas déranger le trafic.

Tu exerces tes activités dans des entreprises spécialisées dans la taille et la pose de pavés en tout genre et dans la construction de chemins et de murs en pierres naturelles. Ces entreprises sont généralement de petite taille et se trouvent plutôt en ville. Les perspectives sur le marché du travail sont bonnes.

Qualités requises et intérêts

Qualités requises

- Habileté manuelle
- Résistance physique
- Sens esthétique
- Précision et minutie
- Capacité de représentation spatiale
- Résistance aux variations de température ou au mauvais temps
- Persévérance
- Aptitude à travailler en équipe

Intérêts

- Travailler avec ses mains
- Travailler à l'extérieur
- Travailler la pierre, la terre, le verre
- Avoir une activité physique

Formation

Cette formation s'acquiert par un apprentissage en entreprise.

Entreprise	École	Cours interentreprises
Formation pratique 4 jours par semaine dans une entreprise de pavage	Formation théorique 1 jour par semaine dans une classe intercantonale romande, à Colombier (NE)	30 jours sur 2 ans dans une classe intercantonale romande, à Colombier (NE)

Durée	Conditions d'admission	Titre obtenu
2 ans	– Scolarité obligatoire achevée – Certaines entreprises recourent à un examen d'admission	Attestation fédérale de formation professionnelle (AFP) de poseuse ou de poseur de pierres

Formations continues

Apprentissage complémentaire

En tant que poseuse ou poseur de pierres, tu peux envisager un complément de formation pour obtenir le certificat fédéral de capacité (CFC) de **paveuse ou de paveur CFC** (https://orientation.ch/fr/professions/paveur-euse-cfc). Un CFC est nécessaire pour accéder à la maturité professionnelle et est généralement exigé pour suivre une formation supérieure, par exemple, un brevet fédéral.

Professions voisines

Profession
Assistant/e-constructeur/trice de fondations AFP

https://orientation.ch/fr/professions/assistant-e-constructeur-trice-de-fondations-afp

Profession
Assistant/e-constructeur/trice de sols industriels et de chapes AFP

https://orientation.ch/fr/professions/assistant-e-constructeur-trice-de-sols-industriels-et-de-chapes-afp

Profession
Assistant/e-constructeur/trice de routes AFP

https://orientation.ch/fr/professions/assistant-e-constructeur-trice-de-routes-afp

Profession
Aide-carreleur/euse AFP

https://orientation.ch/fr/professions/aide-carreleur-euse-afp

Profession
Maçon-ne AFP

https://orientation.ch/fr/professions/macon-ne-afp

Autre information

Numéro Swissdoc

0.430.47.0

Liens utiles

Société suisse des entrepreneurs (SSE) (https://www.entrepreneur.ch)

Association suisse des maîtres paveurs (VSP) (https://www.pflaesterer.ch/)

Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE)
(https://www.cpne.ch/les-poles/batiment-et-construction)

Pôle Bâtiment et Construction (CPNE-BC)

Bases legales (https://www.becc.admin.ch/becc/public/bvz/beruf/show/51425?lang=fr)